



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question au Gouvernement n° 770

Texte de la question

MISSIONS DES ARMÉES FRANÇAISES

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, pour le groupe UMP.

Mme Nadine Morano. Madame la ministre de la défense, le 4 octobre dernier, M. le Premier ministre est venu sur la base aérienne de Nancy-Ochey accueillir neuf équipages de Mirage 2000 D de retour de Manasse au Kirghizistan qui ont participé, en coalition avec les Américains, à l'opération *Induring Freedom*. Parmi ces hommes, il y avait le capitaine Romero et le lieutenant Colomba. Ils se sont distingués lors de l'opération Anaconda où ils ont bombardé les troupes d'Al-Qaida et les talibans. Ces deux hommes courageux, dévoués à leur métier, à la France, engagés pour leur idéal de paix et des droits de l'homme, viennent de perdre la vie cette nuit à Djibouti, lors d'une mission d'entraînement.

L'émotion est grande dans le Toulousain, et je rends hommage au nom de notre assemblée à ces pilotes. Ma pensée va à leur famille, à leur jeunes enfants, particulièrement à l'enfant à naître du lieutenant Colomba, qui ne connaîtra pas son père, mais qui pourra dire fièrement combien la France est reconnaissante à ces hommes qui assurent notre défense, notre rayonnement international et, à travers nos forces armées, notre engagement au service de la paix dans le monde.

Madame la ministre, vous avez organisé les journées nationales de la défense pour permettre à nos concitoyens de mieux connaître les missions de leur armée. La base aérienne de Ochey, dirigée par le colonel Metz, s'est particulièrement distinguée à développer les relations armées-citoyens.

Mme Martine David. C'est quoi cette question ?

Mme Nadine Morano. Sous l'autorité du Président de la République, le Gouvernement met tout en oeuvre pour assurer nos missions de défense au niveau international. Je voudrais que vous nous rappeliez sur quelles missions actuelles sont engagés nos hommes, quelquefois au péril de leur vie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française et sur divers bancs.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Madame la députée, nos armées ont effectivement perdu hier soir deux de leurs officiers. Ils étaient en mission à Djibouti et sont décédés lors d'un vol d'entraînement au tir. Tous deux étaient originaires de Nancy ; l'un était détaché, l'autre était en poste à Djibouti. Ils avaient effectivement participé, courageusement et avec efficacité, à la campagne en Afghanistan. En ce moment, je pense comme vous tous, j'en suis certaine, à leurs familles, qui sont si durement éprouvées, et en particulier à leurs quatre enfants.

Cet accident nous rappelle quelles sont les contraintes des militaires. Les vols d'entraînement sont

indispensables à l'efficacité des missions, mais, comme les participations aux combats, ils comportent un risque important. Malgré tous les progrès de la technologie, les militaires exercent un métier difficile avec un dévouement exemplaire et une totale abnégation.

Actuellement, madame la députée, nos militaires sont engagés en Afghanistan, dans les Balkans, sur le continent africain, notamment en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine et au Congo. Ils méritent tous que nous saluions leur professionnalisme et leur courage. (*Applaudissements prolongés sur tous les bancs.*)

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 770

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 juin 2003